



Bruxelles, le 20 novembre 2015

CM 4719/15

OJ CONS  
SOC  
EMPL  
SAN  
CONSOM

**COMMUNICATION**

**CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: coreper1@consilium.europa.eu

Tél./Fax: 0032.2.281.6167/8100

---

Objet: 3434ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(**Emploi, politique sociale, santé** et consommateurs)

---

Date: 7 décembre 2015

Heure: 9:30

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS

Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

**Activités non législatives**

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

### Délibérations législatives

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

### EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

4. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes (**première lecture**) (\*)  
(Base juridique proposée par la Commission: article 157 du TFUE)  
Dossier interinstitutionnel: 2012/0299 (COD)
  - Orientation générale (●)  
16433/12 SOC 943 COMPET 708 DRS 130 CODEC 2724
5. Proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle  
Dossier interinstitutionnel: 2008/0140 (CNS)
  - Etat d'avancement des travaux  
11531/08 SOC 411 JAI 368 MI 246

### Activités non législatives

**(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence]) pour les points 6 à 11**

6. L'engagement stratégique pour l'égalité de genre (2016-2019)
  - Contribution par la Commission
  - Echange de vues
7. Projet de conclusions du Conseil sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la prise de décision
  - Adoption
8. Proposition de recommandation du Conseil relative à l'intégration des chômeurs de longue dure sur le marché du travail (\*)  
(Base juridique proposée par la Commission: article 292 du TFEU)
  - Accord politique

9. Projet de conclusions du Conseil sur la promotion de l'économie solidaire en tant que moteur essentiel du développement économique et social en Europe
  - Adoption
  
10. Projet de conclusions du Conseil sur la Gouvernance sociale pour une Europe inclusive
  - Adoption
  
11. Semestre européen 2016:
  - Présentation par la Commission
  - Echange de vues
    - a) Examen annuel de la croissance 2016, projet de rapport conjoint sur l'emploi (RCE) et rapport sur le mécanisme d'alerte (RMA)
    - b) Projet de recommandation du Conseil de la zone Euro

## **Divers**

12. a) Propositions législatives (en cours d'examen)  
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
  - i) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES)  
**(première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2014/0002 (COD)
    - Informations communiquées par la présidence  
5567/14 SOC 33 ECOFIN 57 CODEC 154 MI 63 EMPL 9 JEUN 13
  - ii) Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme européenne dans l'objectif de renforcer la coopération visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré **(première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2014/0124 (COD)
    - Informations communiquées par la présidence  
9008/14 SOC 297 JAI 236 MIGR 50 ECOFIN 398 COMPET 243  
CODEC 1120
  - iii) Acte européen sur l'accessibilité
    - Informations communiquées par la Commission

- b) Pacte pour l'emploi des jeunes lancé à l'occasion du sommet "Enterprise 2020" (Bruxelles, 16 et 17 novembre 2015)
  - Informations communiquées par la Commission
- c) Liste des mesures visant à faire progresser l'égalité de traitement des personnes LGBTI
  - Informations communiquées par la Commission
- d) Conférences / initiatives organisées par la présidence
  - Informations communiquées par la présidence
- e) Programme de travail de la prochaine présidence
  - Informations communiquées par la délégation néerlandaise

## SANTE

### Activités non législatives

**(Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)  
[proposé par la Présidence] pour les points 13 à 16)**

- 13. Projet de conclusions du Conseil sur "Une stratégie de l'UE visant à réduire les méfaits de l'alcool"
  - Adoption
- 14. Projet de conclusions du Conseil sur la médecine personnalisée pour les patients
  - Adoption
- 15. Projet de conclusions du Conseil sur le soutien des personnes atteintes de démence: améliorer les politiques et pratiques en matière de soins
  - Adoption
- 16. Projet de conclusions du Conseil sur les enseignements à tirer pour la santé publique de l'épidémie Ebola dans l'Afrique de l'Ouest – La sécurité sanitaire dans l'Union européenne
  - Adoption

## Divers

17. a) Proposition législative en cours d'examen  
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (**première lecture**)  
Dossier interinstitutionnel: 2012/0266 (COD)  
et  
Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (**première lecture**)  
Dossier interinstitutionnel: 2012/0267 (COD)
    - Informations sur l'état des travaux  
14493/12 PHARM 71 SAN 215 MI 597 COMPET 600 CODEC 2305  
+ COR 1
    - 14499/12 PHARM 72 SAN 216 MI 598 COMPET 599 CODEC 2312  
+ COR 1
- b) Conférences organisées par la présidence dans le domaine de la santé publique
  - Informations communiquées par la présidence
- c) Programme de travail de la prochaine présidence
  - Informations communiquées par la délégation néerlandaise

---

(\*) Point sur lequel un vote peut être demandé.

- Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

---

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique:  
[protocole.participants@consilium.europa.eu](mailto:protocole.participants@consilium.europa.eu)

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.